

DEPARTEMENT

Séance du 3 Juillet 2020

MANCHE

L'an deux mil vingt, le vendredi 3 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 30 Juin 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme JULIEN-FARCIS Sophie.

Présents : Mme JULIEN-FARCIS Sophie, Mme Claudine GIARD, Mr LANGLOIS Christophe, Mr LEGATHE François-Jean, Mr GODEFROY Cédric, Mme GRETHEN-SEZILLE Dominique, Mr JOLLY Thierry, Mme LETELLIER Sophie, Mme ROBIN Nadine, Mr PORTAIS Serge, Mme BOUCHAUD Annabelle.

Absents excusés :

Absents :

Mr LANGLOIS Christophe est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

---

Mme le Maire (Mme Giard) ouvre la séance et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal. La personne la plus âgée de l'Assemblée (Mme Giard) prend la parole pour demander qui se porte candidat au poste de Maire.

Deux mains se lèvent : elles sont les suivantes :

- Mme JULIEN-FARCIS Sophie
- Mme GIARD Claudine

### I – Election du Maire

DCM 2020-07-03/001

L'assemblée procède au vote.

Mme Giard Claudine : 4 voix

Mme Julien-Farcis Sophie : 7 voix

Mme JULIEN-FARCIS Sophie est proclamée Maire de CHAMPEAUX.

Allocution de Mme Julien-Farcis : Lecture de l'Elu Local. *la Charte*

Le conseil Municipal a élu à la majorité Mme Julien-Farcis Sophie : Maire de Champeaux.

### II – Election du nombre d'Adjoints

DCM 2020-07-03/002

Mme la Maire de Champeaux propose un nombre d'adjoints nécessaires à l'exercice de sa fonction.

Mme Julien-Farcis propose deux adjoints et le vote à main levée.

Pour 10  
Contre 1  
Abs 1

Les membres du Conseil Municipal approuvent à la majorité le nombre de deux adjoints.

### III – Appel des candidatures 1<sup>er</sup> Adjoint

DCM 2020-07-03/003

Mr Langlois Christophe se propose 1<sup>er</sup> adjoint

Mr Langlois : 7 voix

Mr Jolly Thierry : 1 voix

Mme Giard Claudine : 1 voix

Blanc : 2

Mr Langlois Christophe est proclamé 1<sup>er</sup> adjoint

Le conseil Municipal a élu à la majorité Mr Langlois Christophe : 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Champeaux.

#### **IV – Appel des candidatures 2<sup>ieme</sup> Adjoint**

DCM 2020-07-03/004

Mr Legathe François se propose 2<sup>ieme</sup> adjoint

Mr Legathe : 7 voix

Mme Grethen-Sezille : 1 voix

Mr Jolly Thierry : 1 voix

Blanc : 2

Mr Legathe François est proclamé 2<sup>ieme</sup> adjoint

Le conseil Municipal a élu à la majorité Mr Legathe François: 2<sup>ieme</sup> adjoint au Maire de Champeaux.

#### **V – Indemnité du Maire**

DCM 2020-07-03/005

Pour mémoire l'indemnité du maire était la suivante : 658.01 Euros Brut : Taux 17 %

De droit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'indemnité peut passer au taux maximum de 25.5 % avec un montant brut de 991.80 Euros.

Mme le maire demande aux membres du précédent conseil si la prévision au Budget Primitif du montant de l'augmentation éventuelle est prévue. La réponse est oui.

Par conséquent l'assemblée procède au vote.

Pour 7  
Contre 3  
Abs 1

Le conseil Municipal vote à la majorité le taux d'indemnité de Mme le Maire à 25.5 %

#### **VI – Indemnité des adjoints**

DCM 2020-07-03/006

Pour mémoire l'indemnité de l'adjoint était la suivante Adjoint : 250.90 Euros Brut : Taux 6.6 %

Avec l'accord du Conseil Municipal, il est possible de passer l'indemnité au taux maximum de 9.9 % avec un montant Brut de 385.05 Euros.

Par conséquent l'assemblée procède au vote.

Pour 8  
Contre 2  
Abs 1

Le conseil Municipal vote à la majorité le taux d'indemnité des adjoints à 9.9 %.

#### **VII – Commissions**

Mme le Maire propose de reporter les commissions ultérieurement. Une réunion sera prévue en juillet.

#### **Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 30.

VU, pour être affiché le 8 Juillet 2020  
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire

Sophie JULIEN-FA

